LES INFOS

Novembre - Décembre 2009

Mairie de Villeperdue - 10 Rue de la Mairie –37260 VILLEPERDUE
Tél. 02 47 26 08 07 – Fax 02 47 26 92 94 – email : villeperdue.mairie@wanadoo.fr

Réformes ou pas réformes ?

Deux sujets font, en ce moment, la une de la presse écrite et des journaux télévisés, la réforme des collectivités territoriales et la suppression de la taxe professionnelle. Pas de lien direct entre ces deux réformes mais, si elles aboutissaient telles que proposées par le gouvernement, elles ne seraient pas sans conséquence pour les communes et pour celle qui nous est chère, à savoir Villeperdue.

Un premier constat, il est bien difficile, pour nos concitoyens, de s'y retrouver dans le magma des collectivités territoriales. Entre la Région, le Département, les Communautés de Communes, les Communes, auxquels j'ajouterai les Pays, bien malin la personne capable d'expliquer le rôle et les missions de chacune, leurs ressources et d'où proviennent-elles ?

Au risque d'être incomplet et bien au-dessous de la réalité, je ne me livrerai pas à l'exercice périlleux d'apporter les réponses à ces questions. Par contre, je peux dresser un constat pragmatique et économique sur les apports financiers de ces collectivités pour les projets communaux. Il n'y a pas très longtemps encore, lorsque la commune apportait 1 € pour le financement d'un projet, nous arrivions à obtenir 1 € de subvention provenant pour partie de l'Etat, de la Région, du Département, du Pays. C'est ce que l'on appelait, dans le jargon politique, les financements croisés. Aujourd'hui, pour la même mise communale, nous arrivons, parfois péniblement, à mobiliser 0,30 €. Nous sommes passés de 50 % de subventions à 30 %, rendant en cela plus difficile le financement de nouveaux projets.

A cela viendrait s'ajouter la réforme de la taxe professionnelle. Bien que je ne sois pas un inconditionnel de cet impôt et de quelque impôt en général, il nous faut être conscient que les revenus de cette taxe représentent une manne conséquente dans le budget des collectivités. A titre d'exemple, pour Villeperdue elle représentait environ 50 % de l'ensemble des recettes fiscales 2008 et 17 % des recettes globales. Comment serait donc compensée cette perte de taxe professionnelle et comment serait financée cette compensation autrement que par l'impôt et sur quels contribuables ?

Voici donc résumée, à mon niveau, l'équation difficile entre réformes ou pas réformes. Par nature, nous sommes rarement satisfaits de ce que nous avons et, paradoxalement, nous craignons, voire refusons tout changement. Une certitude cependant, dans la situation d'aujourd'hui, l'incertitude, le manque de lisibilité sur nos ressources publiques pour 2010 et les années à venir nous imposent, aujourd'hui encore plus qu'hier, la prudence et la rigueur dans la préparation des budgets à venir.

Amicalement,

Roland Mariau
Maire

AGENDA

Permanence élus
Révisions et modifications PLU
28 novembre de 10h00 à 12h00
salle du conseil – mairie

Marché de l'Avent
28 novembre de 10h00 à 18h30
salle polyvalente
organisé par le Comité des Fêtes

Loto
5 décembre à partir de 20h00
salle "Les Albizzias"
organisé par l'Amicale des Parents d'Elèves

Conseil municipal
11 décembre à 20h00
salle du conseil – mairie

Concours de belote
12 décembre à partir de 13h30
salle "Les Albizzias"
organisé par le club de l'Age d'Or

« Bazar » - théâtre
12 décembre à 18h00
salle Patrice Leconte à Sainte Maure de Touraine
soirée proposée par la CCSMT et Créatures Cie

Atelier lecture « enfant » et jeux de société
9 décembre de 17h15 à 18h15
bibliothèque Lucien Brossard
organisé par les bénévoles de la bibliothèque

Atelier créatif « Noël »
16 décembre de 15h00 à 17h00
bibliothèque Lucien Brossard
organisé par les bénévoles de la bibliothèque

Fête de Noël pour les enfants de l'école
18 décembre après-midi
organisée par l'Amicale des Parents d'Elèves

Cérémonie des voeux
15 janvier à 19h00
salle "Les Albizzias"

Atelier lecture « enfant » et jeux de société
20 janvier de 17h15 à 18h15
bibliothèque Lucien Brossard
organisé par les bénévoles de la bibliothèque

Conseil municipal
29 janvier à 20h00
salle du conseil – mairie

Après-midi jeux de société
31 janvier
salle "Les Albizzias"
organisée par l'Amicale des Parents d'Elèves

LGV SEA

Manifeste solidaire

Face au recours gracieux resté sans effet, les élus rédigent un manifeste pour réaffirmer leur mécontentement.

Les élus d'Indre et Loire, de la Vienne, Charente et Charente-Maritime se sont réunis pour faire valoir :

- la compensation financière attendue,
- l'indemnisation pérenne découlant de ce projet bien que cette question semble relever d'une décision parlementaire.

Ces élus vont approuver un manifeste pour démontrer leur solidarité et leurs exigences communes.

SYNDICAT DE GESTION DU COLLEGE

Résolution du litige avec Veigné

Afin de régler le contentieux avec la commune de Veigné, un consensus a été trouvé aboutissant au remboursement de chaque commune de leur participation sur la période concernée, à savoir 2001 à 2003.

Le coût de cette opération entraînera pour 2009 une participation supplémentaire de chacune des communes, au prorata du nombre d'élèves, déduction faite de la subvention du Conseil Général qui s'élève à 50 000 €.

O.P.A.H

(Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

Propriétaire ou acquéreur d'un logement, bénéficiez d'aides pour le rénover. **Permanences** à la maison des associations de Sainte Maure de Touraine chaque **vendredi de 9h00 à 11h30**.

Renseignements :

au 02 47 98 33 44.

CONSEIL D'ECOLE

Nouveaux parents élus

60,6 % de votants aux élections du 16 octobre pour élire les nouveaux représentants des parents d'élèves qui sont :

- **Titulaires** : Mme Bénédicte SIROT – M. Gabriel DREUMONT – Mme Angélique HUBERT – M. Safet COVCIC – Mme Sonia CLEMENT
- **Suppléants** : Mme Aurore FOSSE – Mme Sabrina AUGER – M. Laurent CHAILLOU

Plan Particulier de Mise en Sûreté

L'Education Nationale relance sur la mise en place d'un Plan Particulier de Mise en Sûreté ; les élus rappellent que Villeperdue ne fait pas parti du périmètre de sécurité requis.

Service minimun

Les associations sollicitées pour effectuer le service minimum d'accueil en cas de grève ont toutes répondu négativement.

Projet « cirque »

Les enseignants sollicitent une subvention de 3 000 €.

Cette subvention permettrait la réalisation d'un projet « cirque » qui concerne toutes les classes.

Les élus décident, en complément de la reconduction du budget pour cette nouvelle année scolaire, de valoriser la dotation à la Coopérative Scolaire pour 420 €, de ponctionner 400 € sur le budget investissement de l'école et d'octroyer le reste de la subvention, à savoir 2 180 € en la répartissant sur deux exercices budgétaires, soit sur les années scolaires 2009-2010 et 2010-2011.

EDUCNET

Mise en service : 1er trimestre 2010

Le matériel informatique et numérique est installé et fonctionnel.

Les enseignants sont dans l'attente de leur formation auprès de l'Education Nationale pour une mise en service au 1er trimestre 2010.

ASSAINISSEMENT

Etude future station d'épuration : dimensionnement de la station.

L'étude de faisabilité sur la future station d'épuration portant sur 1200 équivalents/ habitants à échéance de 25 ans dégage un coût prévisionnel estimé à 900 000 € avec 23 000 € de travaux de réhabilitation préalables.

Le montant prévisionnel d'exploitation s'élèverait à 24 600 €/an.

LA POSTE

Négociations agence postale

M. le Maire attend une réponse, avec suivi d'effet, du courrier adressé au Président de la Poste. Ce courrier transmis pour information, a reçu l'appui de Madame Marisol TOURAINE et de Madame Marie-France BEAUFILS.

La direction départementale de la Poste a également adressé une réponse entérinant la participation financière annoncée et proposant un accord tripartite pour la création d'un Relais Poste Commerçant.

Les élus restent favorables à la création d'une agence postale, mais ne souhaitent pas prendre partie à la création d'un point Poste.

Votation citoyenne

250 votants (villeperdusiens ou voisins) se sont exprimés majoritairement pour le NON au changement de statut de La Poste lors de la votation citoyenne organisée le samedi 10 octobre.

Les Villeperdusiens sont inquiets quant au devenir du bureau de poste local.

De nouvelles opérations seront organisées avec pour objectif d'obtenir auprès du gouvernement un referendum national.

Le conseil municipal, contraint par la loi de retirer la délibération de soutien pour le manifeste contre la transformation du statut de la Poste, décide d'émettre, à la place, un vœu dans ce sens.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

M. Lionel RENARD, démissionnaire suite à son départ de la commune, est remplacé par M. Michel GRANGER en tant que membre du C.C.A.S.

TRAVAUX COMMUNAUX

Entrée Est et DGE

Le dossier de demande de subvention au titre de la D.G.E. (Dotation Globale d'Equipement) 2010 portera sur le projet d'aménagement sécurité de l'entrée Est du bourg. A l'occasion de ces travaux, la canalisation d'eau potable va être changée sur ce secteur.

Fossés

Le busage du fossé à la Genêtelle, qui était difficilement curable, est effectué ; le syndicat de Bossée a pris en charge l'intégralité du coût soit 16 000 €. Une demande pour le fossé près l'Arche sera faite prochainement.

Acoustique et chauffage salle « Les Albizzias »

Un système de dalles acoustiques au plafond, associant un chauffage par cassettes rayonnantes sera installé. Les travaux comprendront un éclairage indirect intégré à la structure. L'entreprise CLAVEAU réalisera les travaux d'électricité et l'entreprise PLANISO se verra confier ceux de l'isolation acoustique.

PUITS ET FORAGES DOMESTIQUES

Depuis le 1er janvier 2009, les puits, les forages, tout dispositif de prélèvement d'eau à des fins d'usage domestique doivent être déclarés auprès de la mairie.

Cette déclaration doit être faite par le propriétaire de l'ouvrage ou, s'il est différent, par l'utilisateur :

- avant le début des travaux s'il s'agit de la réalisation d'un ouvrage,
- avant le 31 décembre 2009 pour les ouvrages existants au 31 décembre 2008.

PERSONNEL COMMUNAL

Nouveaux agents communaux depuis le 1er novembre

Vanessa LAUVRAY est recrutée en tant qu'agent d'entretien en C.A.E. (Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi) pour une durée de 8 mois à 25 heures par semaine et, à moyen terme, en tant qu'ATSEM adjointe afin de remplacer Madame Mélisande PEGUE lors de son congé de maternité.

Francis MARTINEZ est recruté en CAE (Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi) en tant qu'adjoint technique pour une durée de 6 mois renouvelable à 28 heures par semaine.

Offre d'emploi

Suite à la démission de Madame Marie-Louise VENTROUX, la commune recrute :

un agent d'entretien

à partir du 1er janvier 2010 en C.A.E. (Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi) à temps non complet – 21h par semaine.

URBANISME

Pass-foncier

Les trois terrains du lotissement des Margallières restant à commercialiser feront l'objet d'un pass-foncier après accord entre un constructeur et la commune.

Autorisations des sols

Toute démolition de bâti entreprise sur la commune est soumise à autorisation préalable.

Révisions et modification du Plan Local d'Urbanisme

En complément de la réunion publique du 21 novembre, M. le Maire tiendra une permanence en mairie le

samedi 28 novembre
de 10h00 à 12h00

pour répondre à vos questions. Les dossiers sont également consultables en mairie jusqu'au 15 décembre.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, pensez à le faire avant le 31 décembre. Pour ce faire, il faut vous présenter en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE

Pour l'année 2010 la distribution aura lieu uniquement aux dates suivantes à la mairie :

samedi 9 janvier
samedi 16 janvier
de 9h30 à 11h30

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS INTERCOMMUNAUTAIRE

Service pour les parents, enfants et assistants maternels.

Vicky LEGRIS vous reçoit à Ste Maure mardi et vendredi et à St Epain jeudi.

Contact : **02 47 72 00 04**
ou **06 13 98 33 56**

MSA TOURAINE

Elections MSA : agir pour une protection sociale efficace solidaire

Du 5 au 20 janvier 2010 et comme tous les 5 ans, les assurés agricoles vont élire par correspondance les délégués qui les représenteront.

La MSA est une organisation professionnelle représentative de l'ensemble de la population agricole : exploitants, salariés, employeurs de main-d'oeuvre et retraités, soit près de 70 000 personnes en Loir et Cher et en Indre et Loire.

Un réseau de délégués à l'écoute des assurés

Organisés au sein de 45 échelons locaux, les délégués font le lien direct entre vous et la MSA. Ils participent sur le terrain au développement des services offerts par la MSA à ses ressortissants. Contactez-les pour faire connaître vos besoins, qu'ils soient individuels ou collectifs. Le cas échéant, ils vous orienteront vers le bon interlocuteur.

La participation massive des électeurs au vote de janvier 2010 permettra aux élus de mieux défendre les intérêts des assurés agricoles.

Bibliothèque Municipale

"Lucien BROSSARD"
37260 Villeperdue - ☎ 02 47 65 99 33

Horaires d'ouverture

- **mercredi** de10h00 à 12h00 et 17h15 à 18h30
- **samedi** de 10h00 à 12h00

Après le succès des portes ouvertes du 10 octobre dernier, les bénévoles invitent cette fois les plus jeunes à un

Atelier créatif pour préparer Noël

le mercredi 16 décembre de 15h00 à 17h00

Réalisations de guirlandes, boules, cartes, dessins pour agrémenter vos tables, sapins et décorations d'intérieur pour fêter Noël ... Un goûter sera offert à tous les petits artistes !!!!

Atelier lecture aux enfants et jeux de société

A noter, les prochains **mercredis de 17h15 à 18h15** :

- **9 décembre,**
- **20 janvier,**
- **10 mars,**
- **21 avril,**
- **19 mai,**
- **16 juin**

Cet atelier, proposé une fois par mois , convie les enfants à venir écouter, commenter… des histoires lues par un adulte (les parents désireux d'y participer sont les bienvenus) et à jouer à des jeux de société disponibles en bibliothèque ou apportés par eux-mêmes et qu'ils souhaitent faire découvrir.

Actualité littéraire

Les dernières aventures d'**Astérix**, la suite de Fanfan dans « **Quinze ans après** » du romanesque Alexandre Jardin… et bien d'autres nouveautés encore vous attendent !

COMITE DES FETES

Marché de l'Avent

De nombreux stands seront proposés, un concours de dessin pour les enfants sera organisé ainsi qu'une vente de sapins.

Et même le Père Noël est attendu !!!!

AMICALE DES PARENTS D'ELEVES (A.P.E.)

Les ateliers créatifs pour la fabrication d'objets par les enfants de l'école destinés à la vente lors du marché de l'Avent touchent à leurs fins.

Depuis le 14 octobre, l'APE réunit les enfants volontaires de l'école chaque mercredi et samedi lors d'ateliers de bricolage.

Lors de ces ateliers, les enfants (aidés des parents) réalisent divers objets qui seront vendus lors du marché de l'Avent. Une cinquantaine d'enfants (tous niveaux confondus) sont déjà venus participer à ces ateliers dans la bonne humeur.

Toutes les recettes de cette vente seront reversées à l'école pour le projet « Cirque ».

Loto

Rendez-vous le samedi 5 décembre à la salle « Les Albizzias ».
Ouverture des portes à 19h00 pour début du jeu à 20h30. Nombreux lots dont un téléviseur LCD 82 cm, un disque dur externe, un lecteur DVD portable, une nintendo DSI, des bons d'achat…

VILLEPERDUE VOLLEY CLUB

Et si on essayait le badminton !!!

Le club de volley change de statut et passe en association multi sport avec pour projet d'ouvrir une activité badminton.
Pour ce faire, cette association a besoin de connaître les personnes intéressées par la pratique de ce sport.

Contact : Lucier Frédéric - 06 30 52 31 67
Billet Willy - 06 84 24 97 86
Covcic Safet - 02 47 26 11 15
ou sur vvc37260@yahoo.fr

LES FRIPONS

L'association des Fripons vous informe qu'elle organise un vide-grenier d'intérieur à la salle polyvalente le

Dimanche 28 février 2010

Réservez déjà votre date, les petits fripons comptent sur votre participation ou votre visite.
Pour tous renseignements :
tél. 02 47 65 93 15
ou 02 47 65 91 95

NOUVELLES ACTIVITES A VILLEPERDUE

Flo épicerie

Premiers pas sur le marché jeudi 12 novembre

➔ Livraisons à domicile l'après-midi

➔ Tournées dans votre commune

➔ Place du marché à Villeperdue

Jeudi et Samedi matin

Pour toutes commandes :
Tél. : **02 47 26 14 70**
Portable : **06 11 81 36 07**
floepicerie37@laposte.net
Florence Commançais
Villeperdue

POILLY PASCAL
Nettoyage de monument funéraire

Plaques, marbreries, fleurs, pierre tombale…
Chèque emploi service accepté
Tél. : **02 47 73 28 96**
Portable : **06 85 55 32 72**

Cette activité s'ajoute à l'offre de services de nettoyage, vitrerie, remise en état après sinistre… déjà proposée.